

Les entrepreneurs ont tout à gagner en adoptant la signature électronique

jeudi 24 octobre 2019

A l'ère du « tout numérique », il est devenu commun de signer en quelques clics différents types de contrats, ou tout autre document lié à l'activité d'une entreprise. Commun... mais pas encore la norme. Encadrée par le règlement européen eIDAS, la signature électronique offre aujourd'hui un haut niveau de sécurité et possède la même valeur légale que la signature manuscrite. Pour ceux qui en douteraient encore, la signature électronique est en passe de devenir incontournable. Une nouvelle donne synonyme d'opportunités, ouvrant de nouvelles perspectives aux utilisateurs en termes de business et de processus métier. **Julien Stern, fondateur et CEO d'Universign**, nous livre son analyse.

La sécurité avant tout

Comme évoqué, la signature électronique est très étroitement encadrée par la réglementation européenne eIDAS de 2016. Celle-ci avait pour but d'harmoniser les différentes législations des Etats membres en la matière, d'assurer une relation de confiance entre les signataires et de renforcer le cadre juridique en créant le statut de Prestataire de Services de Confiance (PSCO), offrant des services reconnus dans toute la zone euro. Résultat : la signature électronique garantit aussi bien l'intégrité du document signé (il est certain que le contenu ne sera pas modifié), que l'identification des signataires.

Cap sur l'organisation agile

Une entreprise qui se conjugue au numérique a bien compris l'intérêt d'adopter la signature électronique pour optimiser la fluidité de ses échanges. Elle permet en effet de signer ou de faire signer nombre de documents en face-à-face ou à distance, sur ordinateur, smartphone ou tablette... Oubliés les déplacements chronophages ! La simplification des processus, le temps ainsi gagné et la suppression du casse-tête de la paperasse et de l'archivage permettent aux collaborateurs de se concentrer sur d'autres tâches à plus forte valeur ajoutée, contribuant ainsi au développement de l'entreprise.

Imaginez un collaborateur dans l'urgence, obtenant facilement de son manager en déplacement la signature dématérialisée d'un document PDF, tel

un contrat de partenariat, sans avoir à lancer un avis de recherche. Ou encore un responsable RH faisant signer un contrat de travail à distance, sans devoir l'imprimer ou l'envoyer par la poste, gagnant ainsi un temps précieux dans le processus de recrutement. Il est même possible de faire signer instantanément un contrat multipartite, en vidéoconférence par exemple, avec des partenaires présents dans plusieurs pays.

On ne peut parler d'agilité sans évoquer la notion de partage. Les documents signés de manière dématérialisée peuvent être stockés sur une plateforme métier et disponibles en ligne. Il est ainsi possible d'accéder à tout moment, en quelques clics et de manière nomade, à une base de documents clients/fournisseurs.

Zoom sur les économies

Qui dit signature manuscrite dit stylo, encre, papier, dossier, armoire, espace d'archivage... Multipliez à l'échelle d'une entreprise de plusieurs dizaines voire centaines de collaborateurs et la facture peut très vite monter pour atteindre des sommets. Grâce à la signature électronique, certaines tâches qui pouvaient prendre une journée ou plus ne prennent désormais que quelques heures. Un tel gain de productivité se traduit également en termes de rationalisation des coûts. La signature électronique ouvre ici encore la voie à des perspectives bien concrètes, si on considère les frais d'impression, d'envoi et d'archivage ainsi économisés !

Une traçabilité accrue

La signature électronique offre une bien meilleure traçabilité des documents (conservés numériquement, de manière sécurisée). La digitalisation et l'automatisation des processus permettent quant à elles de limiter les erreurs humaines (perte ou destruction), au profit d'une meilleure maîtrise des risques financiers associés.

Des relations clients-fournisseurs fluidifiées

Proposer la signature électronique des contrats, des factures ou des bons de commandes c'est permettre à tout l'écosystème de l'entreprise de gagner du temps, d'accéder à un outil simple d'utilisation et à un parcours fluide, lui apportant une expérience utilisateur optimale. En d'autres termes, la fidélisation des clients passe par l'innovation. Si l'on ajoute à cela la participation à la réduction de l'empreinte environnementale des entreprises, la boucle est bouclée !